

Plaquette médecine de prévention – Enseignants du 1^{er} degré

<p>La médecine de prévention des personnels enseignants du 1^{er} degré en Seine-et-Marne</p> <p>1. ROLE ET MISSIONS</p> <p>Le service de médecine des personnels est un service académique.</p> <p>Les missions du médecin de prévention sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la surveillance médicale des agents en situation de risque en raison : <ul style="list-style-type: none"> ▪ de leur état de santé ; ▪ de leur exposition à des risques professionnels ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ de leur réintégration après <u>congé de longue maladie (C.L.M.)</u>, <u>congé de longue durée (C.L.D.)</u>, <u>congé de grave maladie (C.G.M.)</u>. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner et conseiller le service de gestion des ressources humaines dans ses missions d'intégration des <u>personnels handicapés</u>, d'affectation et d'<u>aménagement des postes de travail</u>, de <u>traitement du dispositif relatif aux postes adaptés de courte et longue durée</u>, de <u>reclassement</u>, reconversion, mutation. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner un avis et rédiger un rapport le cas échéant dans le cadre des <u>accidents de travail et des maladies professionnelles</u> et dans le champ de la <u>médecine statutaire</u> (congé longue maladie, congé longue durée..). 	<p>2. CONSULTATION</p> <p>Le médecin reçoit les personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soit sur demande écrite de l'autorité hiérarchique ;
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soit à la demande des intéressés (avis, conseil, demande d'aménagement de poste...). ➤ Soit sur convocation du médecin lui-même. <p>3. COORDONNEES</p> <p>Les médecins reçoivent les personnels à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dr Pascale TSAKIRIS ➤ Dr Michel BASSET <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Cité administrative Bâtiment C – 9^{ème} étage 20 quai Hippolyte Rossignol 77010 Melun Cedex <p>Secrétariat : 01 64 41 26 31</p> <p> ce.77medprev@ac-creteil.fr</p>	